

Communauté de communes d'Eyrieux aux Serres

Grande rue
07360 Les Ollières sur Eyrieux
Tél. : 04 75 66 20 99
Fax : 04 75 66 09 57
socioculturel@eyrieux-aux-serres.fr



PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DE LA CRECHE MULTI ACCUEIL INTERCOMMUNALE

Site à Beauvène
Le village
07190 Beauvène
Tél. : 04.75.29.99.82

Site aux Ollières sur Eyrieux
Le Tissage - Grande rue
07360 Les Ollières sur Eyrieux
Tél. : 04.75.29.80.71

enfance@eyrieux-aux-serres.fr

Préambule

Ce projet est le fruit d'un travail de réflexion en équipe dont l'objectif est de présenter les orientations éducatives et pédagogiques du personnel de la crèche multi accueil, et les moyens employés pour les mettre en oeuvre quel que soit le site.

C'est un outil de travail intégrant des repères et références pour le personnel éducatif et les stagiaires, permettant ainsi une continuité et une cohérence dans le travail auprès des enfants.

Ce projet est aussi un outil de communication destiné à faire connaître les valeurs éducatives de l'équipe aux parents, élus et différents partenaires.

Réinterroger régulièrement la pratique est une des clés de la bonne marche du service public d'accueil de la petite enfance. Ce document est donc destiné à être retravaillé dans le temps, alimenté régulièrement par les réflexions, évaluations, réunions régulières formations et projets divers.

Ce projet éducatif et pédagogique a été élaboré autour de six grandes orientations qui s'interconnectent :

- Accueillir et sécuriser l'enfant,
- Favoriser son autonomie,
- Encourager l'expression de l'enfant,
- Favoriser sa socialisation,
- Développer l'éveil et la créativité de l'enfant,
- Favoriser le lien avec les familles.

Pour chacun de ces thèmes, les objectifs éducatifs et pédagogiques seront présentés, ainsi que les actions à mettre en place et l'attitude des professionnels vis-à-vis des enfants et parents accueillis. Il est donc possible que des récurrences soient réalisées.

I – Accueillir et sécuriser l'enfant.

a) Objectifs :

L'entrée en crèche représente souvent une première séparation entre l'enfant et ses parents. Il est fondamental que celle-ci se déroule dans la douceur, pour l'enfant comme pour ses parents.

Aussi, il s'agit de favoriser un maximum de continuité entre la maison et la crèche afin que cette situation soit la moins fragilisante possible pour l'enfant, l'objectif principal étant son bien-être et son épanouissement.

Outre le fait d'être momentanément séparé de ses parents, l'accueil en collectivité implique pour l'enfant une adaptation à un cadre nouveau, avec ses règles et son fonctionnement.

Pour que cet accueil se déroule au mieux et dans le respect de chaque individu, l'équipe entend créer un cadre d'accueil dans lequel les habitudes et le rythme de chaque enfant sont pris en compte (par exemple au niveau du sommeil, de la diversification alimentaire, etc.).

La façon d'accueillir l'enfant et sa famille est donc orientée de façon à privilégier :

- la sécurité affective de l'enfant,
- une relation de confiance entre l'enfant, ses parents et le personnel éducatif,
- une intégration sereine de chaque enfant au sein du groupe.

b) Actions concrètes :

- La période d'adaptation :

Une période d'adaptation est proposée à l'inscription pour chaque enfant de moins de quatre ans. Elle permet un accueil progressif pendant lequel l'enfant peut prendre des repères à la crèche, apprendre à connaître le lieu et les personnes qui l'y accueilleront.

La période d'adaptation favorise une relation de confiance entre les parents et l'équipe : les parents peuvent passer du temps à la crèche avec leur enfant, poser des questions, parler du rythme et des habitudes de leur enfant.

Cette période se déroule différemment pour chaque enfant : sa durée dépend des réactions et des attentes de chacun. Sa planification est établie en concertation avec les parents afin de répondre au mieux aux besoins de leur enfant.

Pour les enfants de plus de quatre ans, il est proposé un temps d'accueil au cours duquel l'enfant et ses parents sont invités à visiter la crèche et à y passer un moment ensemble avant l'inscription définitive.

- Les supports de communication entre les parents et le personnel :

Afin d'encourager un maximum de communication entre les parents et l'équipe, différents outils de transmission sont utilisés :

- Le cahier de liaison entre l'équipe et les parents, pour communiquer les informations de la journée au niveau alimentation, sommeil, santé, éveil...
- Un livret d'accueil, sur lequel les parents peuvent noter dès l'inscription de l'enfant des informations plus spécifiques à sa personnalité, ses habitudes, afin que le personnel puisse comprendre au mieux ses réactions et s'adapter un maximum à ses besoins.
- La boîte à idées, située à l'entrée de chaque site pour recueillir différentes idées, propositions ou remarques concernant le fonctionnement de la structure, les animations, etc.

- Les rituels de transition :

Ce sont des moments de retour au calme où les enfants sont regroupés pour chanter, proposer des comptines, raconter des histoires, etc. (par exemple avant de passer à table, avant d'aller dormir, etc.)

Ces temps de regroupement ont pour fonction d'apaiser les enfants, de les préparer à ce qui va venir (le changement de temps ou d'espace est souvent source d'angoisse pour l'enfant) et donc d'assurer une transition plus sereine entre les différents moments de la journée. Ces moments favorisent aussi la convivialité et les échanges entre enfants.

- L'individualisation de l'accueil :

Pour l'enfant accueilli en collectivité, il est rassurant de conserver des repères personnels, individuels au sein de la structure. C'est pourquoi le personnel tient à prendre en compte l'histoire et les habitudes de l'enfant et à lui proposer un « espace » individualisé au sein du groupe.

A l'arrivée de l'enfant dans les locaux, il semble important de verbaliser la séparation, de rendre l'enfant et le parent acteur de la séparation par le geste et la parole.

Les enfants accueillis régulièrement à la crèche ont par exemple un casier dans lequel leurs affaires personnelles sont rangées. Différentes actions ont pour objectif de favoriser l'individualisation de l'accueil :

- L'objet transitionnel (« doudou ») est respecté en tant qu'objet appartenant à l'enfant et qu'il peut gérer en fonction de ses besoins,
- Les fêtes/goûters d'anniversaire peuvent avoir lieu à la demande des parents et en concertation avec eux,
- Le rythme de l'enfant est respecté autant que possible au quotidien : les transmissions faites entre équipe et parents au moment de l'accueil et du départ de l'enfant sont des moments privilégiés pour aborder les questions liées au rythme et à l'évolution de chacun, à différents niveaux (sommeil, alimentation, santé, mais aussi relation aux autres, motricité, autonomie, etc.).

Lors du départ, les réactions du jeune enfant ne correspondent pas toujours à l'attente du parent. L'enfant a besoin de temps pour se séparer cette fois-ci de l'environnement de la crèche. Le professionnel devra aider l'enfant et le parent à se retrouver. A travers un dialogue avec les familles, le parent sera rassuré et pourra mieux connaître son enfant et ses multiples facettes sur un lieu différent de celui du milieu familial (santé, éveil psychomoteur, petites anecdotes), autant d'éléments essentiels à transmettre aux parents pour gagner leur confiance et mener ensemble une coéducation

- L'accueil de l'enfant handicapé et de l'enfant porteur d'une maladie chronique :

Vivre avec une différence constitue une caractéristique personnelle de l'enfant handicapé qui est avant tout un enfant, avec le même droit d'accès à un lieu d'accueil de qualité que tout autre enfant. Les structures sont alors un espace de socialisation, d'éveil et d'initiatives conçu pour favoriser la plus grande autonomie possible, qui se différencie du lieu de prise en charge thérapeutique. Dans la mesure du possible l'enfant à handicap sera accueilli dès lors que son handicap ou maladie ne nécessite pas une attention telle que le personnel ne puisse plus assurer la prise en charge et la surveillance des autres enfants. Afin de faciliter l'intégration, les modalités d'accueil seront étudiées et adaptées sous forme de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) en concertation entre les parents et la Directrice et éventuellement le médecin de crèche.

c) Attitude de l'adulte :

- **Favoriser l'écoute et le dialogue** entre adultes, avec les parents et entre enfants et adultes,
- **Prendre le temps et laisser le temps** à l'enfant d'entrer en contact avec l'équipe progressivement, d'apprendre à se connaître,
- **Poser un cadre clair**, avec des règles facilement identifiables et expliquées aux enfants,
- **Respecter les réactions de chacun** et essayer de les comprendre, sans entrer dans le jugement,
- **Rester discret vis-à-vis de ce qui se passe à la crèche**, respecter le secret professionnel,
- **Avoir une attitude et un discours cohérents** (par exemple appliquer soi-même les règles que l'on demande aux enfants de respecter)
- **Etre cohérent entre adultes** (par exemple poser les mêmes règles aux enfants)

II- Favoriser l'autonomie de l'enfant.

a) Objectifs :

Accompagner les enfants pour les rendre de plus en plus autonomes au fil du temps est l'un des objectifs majeurs de la crèche multi accueil.

Ecouter les rythmes de l'enfant va dans le sens de son autonomie, de son équilibre et de sa socialisation. Le respect des rythmes habituels et individuels est donc une priorité du travail éducatif car il va permettre le bien être et le bon épanouissement de l'enfant. C'est le cas pour le repas et surtout pour le sommeil.

Peu à peu, l'enfant va pouvoir prendre part à ce qui le concerne (s'habiller, se laver, aller aux toilettes, manger, etc.), il sera capable d'agir, de faire des choix et l'adulte sera là pour l'encourager et le soutenir dans cette prise d'autonomie.

Aider l'enfant à devenir plus autonome, c'est aussi l'aider à grandir avec les autres, à prendre confiance en lui et à prendre sa place dans un groupe.

b) Actions concrètes :

- L'aménagement de l'espace :

L'espace de la crèche est aménagé de façon à ce que différents jeux et objets soient à la portée des enfants.

Chaque enfant peut aller chercher un jeu seul et le ranger quand il n'en a plus besoin (certains jeux, nécessitant l'aide de l'adulte ou une surveillance particulière, sont rangés plutôt en hauteur et ne peuvent être sortis qu'en présence de l'adulte).

L'espace, aménagé avec des coins spécifiques (l'espace du repas, le « coin dînette », le « coin lecture/temps calme », etc.) représente des repères pour l'enfant et lui permet de se sentir en sécurité : il connaît bien ce lieu, ce qui lui permet d'agir de façon plus autonome.

- La mise à disposition de matériel adapté :

Le matériel pédagogique utilisé à la crèche est varié, choisi en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant : matériel de motricité, objets sonores, puzzles, cubes, peinture, etc.

Cette diversité de matériel permet de proposer à l'enfant d'explorer, de tester de nouvelles activités (verser, empiler, lancer, grimper, dessiner, coller, etc.) et donc de stimuler ses apprentissages. Ainsi, le matériel proposé est une source de progrès, d'évolution pour l'enfant.

- Préparer les moments de sieste :

Chaque enfant a un rythme de sommeil bien à lui. C'est à l'équipe en corrélation avec les parents de suivre l'évolution du besoin en sommeil de l'enfant, de connaître les signes qu'il renvoie lorsque la fatigue le gagne (se frotter les yeux, bâiller, être grognon...) et de l'accompagner jusqu'à son endormissement. Cela passe par une relation duelle calme où l'adulte aide l'enfant à se préparer à sa sieste (déshabillage, recherche du doudou...) et l'accompagne dans son lit jusqu'à ce qu'il s'endorme. Il arrive parfois qu'un enfant s'endorme sur un tapis ou un coussin : son sommeil est respecté et protégé.

- Favoriser le temps du repas comme un temps de plaisir :

Manger est synonyme de plaisir pour le jeune enfant. Les moments de plaisir sont pour lui un apprentissage nécessaire à son devenir. Il apprend à rester calme, à se poser calmement autour d'un moment d'échange et de plaisir, plaisir de découvrir, d'apprécier les éléments, savoir dire non lorsque l'on n'aime pas un plat (différenciation des goûts). On ne force pas l'enfant ; on ne l'oblige pas à finir son assiette.

C'est un temps privilégié pour l'apprentissage des règles de la propreté.

L'enfant apprend également à se servir progressivement de cuillère et de fourchette, favorisant par là même la psychomotricité fine. Avant cette étape, l'enfant appréciera toucher, malaxer les aliments. Cela fait partie du développement normal qui va l'amener vers l'autonomie complète.

Dans la mesure du possible, les bébés mangent dans un environnement calme. Le repas est mené de bout en bout par la même personne.

- L'accompagnement à l'acquisition de la propreté :

L'apprentissage de la propreté est une étape cruciale dans le développement du jeune enfant et dans sa prise d'autonomie. Cet apprentissage nécessite l'accompagnement de l'adulte et ne peut débuter que lorsque l'enfant

y est prêt psychologiquement et physiquement (tant que l'enfant ne sait pas monter des marches d'escalier avec équilibre, il n'est physiologiquement pas en capacité de se retenir d'aller aux toilettes).

En parallèle avec l'apprentissage débuté à la maison, cette acquisition se fait aussi à la crèche, en concertation avec les parents et dans le respect des réactions et du rythme de l'enfant : à partir de 18 mois environ, il est proposé régulièrement à l'enfant qui porte encore des couches d'aller aux toilettes ou au pot, pour « essayer ». Lorsque l'enfant parvient à s'y rendre régulièrement, que sa couche reste propre entre deux passages aux toilettes, le personnel peut proposer à l'enfant de retirer progressivement sa couche (par exemple, pour commencer, après le goûter jusqu'à l'arrivée des parents). Le retrait de la couche ne sera proposé qu'en accord avec les parents (ou sur leur proposition) et de façon progressive, en veillant à ce que l'enfant y soit prêt. En aucun cas un enfant ne sera forcé à aller aux toilettes.

Lorsque l'enfant ne porte plus de couche, des passages aux toilettes lui sont proposés très régulièrement. Pendant cette période de transition vers la propreté, il est fréquent que l'enfant « s'oublie » et fasse dans ses habits, notamment s'il vit des événements marquants (entrée à l'école, arrivée d'un petit frère ou d'une petite soeur, dispute avec un adulte ou un autre enfant, etc.). Ces petits accidents seront accueillis sans jugement ni dramatisation, pour ne pas bloquer l'enfant, mais au contraire en le rassurant de façon à encourager son évolution et stimuler ses progrès futurs.

- La participation progressive aux actes du quotidien :

Petit à petit, en fonction de l'âge de l'enfant, l'équipe lui propose et l'encourage à participer aux diverses activités du quotidien à la crèche : se nettoyer tout seul la bouche et les mains avec un gant après le repas ; enlever ses chaussettes, son pantalon, etc. avant d'aller dormir ; se laver les mains seul ; se servir à boire à table avec un petit pichet ; ranger les jeux qu'il a utilisés, etc.

c) Attitude de l'adulte :

- Etre attentif aux signes de fatigue, de faim de l'enfant et préparer les transitions vers ces temps : temps calmes, petits jeux tranquilles, mise à disposition de livres...

- Encourager l'enfant à faire seul ce qu'il est en capacité de faire, le valoriser dans ses acquisitions. L'adulte n'est pas dans la position de « faire - faire » à l'enfant mais de « l'aider à faire de lui-même » ou en groupe et de « découvrir avec lui ».

- Laisser l'enfant libre de faire des choix, de prendre des initiatives et d'agir, tout en veillant à sa sécurité.

- Laisser l'enfant libre de ses mouvements, de façon à favoriser l'acquisition de nouvelles capacités motrices (retournement au sol, position assise, marche, etc.).

- Laisser l'enfant prendre des « risques » et expérimenter certaines choses qu'il ne savait pas faire tout seul

jusqu'à présent, sans intervenir systématiquement.

- **Accepter les « erreurs » de l'enfant** sans le juger ni le placer en situation d'échec, afin de l'encourager à tester, expérimenter de nouvelles capacités en fonction de son évolution et de son rythme (par exemple, éviter la comparaison avec un autre enfant du même âge qui « sait faire »).

- **Laisser l'enfant gérer ses conflits sans intervenir systématiquement** : encourager l'enfant à trouver par lui-même des solutions à un problème ou une situation conflictuelle (par exemple l'inciter à se relever seul quand il tombe, à expliquer ce qui le contrarie à un autre enfant plutôt que demander l'intervention de l'adulte, etc.).

- **Retranscrire aux parents les progrès de l'enfant.**

III- Encourager l'expression de l'enfant.

a) Objectifs :

L'expression verbale ou non verbale est un des principaux moyens pour permettre à l'enfant de devenir autonome. En aidant l'enfant, dès son plus jeune âge à développer son expression, il peut ainsi entrer en relation avec les autres, vivre en société mais surtout dépasser certaines situations angoissantes en les exprimant à sa façon. Cela participe de son éveil et de son épanouissement.

Lors de ses journées à la crèche, en fonction de chaque stade de développement, le personnel contribue, à l'aide de différents supports, à développer son expression verbale, non verbale mais aussi les jeux symboliques.

b) Actions concrètes :

- Le temps de l'observation :

Il est essentiel d'observer l'enfant, prendre le temps d'être attentif à ce qu'il fait dans les différents moments de la journée : à son arrivée, lors des temps avec les autres enfants, lors des repas, avant et après le repos, lors du départ... Les professionnels essaient de comprendre ce qu'exprime l'enfant, de mettre des mots dessus, les besoins et attentes des enfants étant différents selon leur âge.

- L'aide à l'expression de l'enfant :

Il s'agit d'aider l'enfant à trouver des modes d'expression appropriés pour exprimer ses états, ses besoins et pour la vie en groupe. Les différents modes d'expression (orale, gestuelle, écrite, le regard...) favorisent l'estime de soi. Cela nécessite de respecter ce qu'il exprime.

Les temps collectifs (repas, ateliers...) sont des moments importants pour favoriser l'échange entre les enfants.

- La parole adressée à l'enfant :

Dans tous les moments de la journée, la parole adressée à l'enfant, quel que soit son âge, reste quelque chose d'essentielle, dans la relation individuelle, pour lui exprimer ce qu'il est en train de vivre (séparation, faim, douleur, plaisir de la découverte, encouragements...) et pour parler de ce qu'il se passe autour de lui.

C'est mettre des mots sur toutes les émotions du quotidien afin d'apaiser l'angoisse, de dire les émotions, de montrer à l'enfant qu'il a été entendu et de lui apporter une réponse qui le sécurisera.

C'est aussi verbaliser et mettre un sens à ses actes. Il revient à l'adulte d'expliquer à l'enfant ce qui est possible ou pas (ex. mordre) et l'aider à trouver d'autres moyens d'expression permettant d'entrer en contact avec l'autre.

Au fur et à mesure du développement de l'enfant, les personnels vont également l'aider à parler avec le bon vocabulaire, l'enrichir, avec une bonne prononciation.

- Mettre à disposition des supports de jeu symbolique :

Les jeux favorisent l'expression. Certains sont très adaptés : la mise en place d'ateliers d'expression (peinture, modelage, éveil corporel), les poupons et poupées, la cuisine, l'épicerie, la lecture de livre, le chant de comptines, l'utilisation de marionnettes... C'est intéressant aussi de proposer des objets différents par rapport à la maison (instruments de musique, supports audio...).

Les propositions cadrées ne doivent pas occulter des temps de jeux et d'activités libres.

- Valoriser les progrès de l'enfant :

A chaque nouvelle étape, l'équipe est là pour signifier à l'enfant ses évolutions personnelles mais également en transmettant les progrès aux parents.

c) Attitude de l'adulte :

- Etre attentif à ce que l'enfant fait dans différents moments afin de comprendre ses différents modes d'expression et prendre du recul par rapport à ce qu'il fait.

- Etre attentif aux mimiques avec les bébés et utiliser les expressions du visage pour communiquer avec l'enfant.

- Encourager l'enfant à s'exprimer et à entretenir l'interaction avec les autres enfants, les adultes.

- Echanger avec les parents pour valoriser et comprendre ce qu'exprime l'enfant.

IV - Favoriser la socialisation de l'enfant.

a) Objectifs :

La structure multi accueil est le premier lieu de socialisation : c'est là que l'enfant va découvrir et expérimenter son environnement proche. Il va entrer en relation avec d'autres enfants et d'autres adultes et s'initier à différentes règles.

La socialisation est le processus d'apprentissage par lequel l'enfant s'intègre au sein d'un groupe avec ses normes et valeurs. Cet apprentissage, nécessaire dans la construction de l'identité de l'enfant, se fait en premier lieu dans la famille, puis dans les différents lieux d'accueil de l'enfant (crèche, école, accueil de loisirs, etc.).

A la crèche multi accueil, le principal objectif en terme de socialisation de l'enfant est d'apprendre à vivre avec les autres en les respectant et de trouver sa place au sein du groupe.

Cette vie en collectivité permet aussi à l'enfant de construire des repères en dehors du contexte familial. Elle représente une préparation à la vie en société et peut, par exemple, faciliter l'entrée à l'école.

Pour atteindre ces objectifs, l'enfant devra peu à peu apprendre à respecter les limites, le cadre posé par les adultes, et à prendre en compte les autres enfants du groupe.

Mettre en place des jeux et des activités contribuent à la socialisation de l'enfant et lui permettent de différencier ses besoins et ses désirs (limites, règles sociales...). C'est un premier pas vers le vivre ensemble.

b) Actions concrètes :

- Poser des limites claires et équitables pour tous les enfants :

Certaines de ces limites sont fondamentales et non négociables (par exemple : ne pas taper ou faire mal), d'autres pourront varier en fonction du contexte ou de l'âge de l'enfant.

- Proposer des jeux et ateliers favorisant les contacts entre enfants :

Rondes, chants, ateliers de motricité, jeux collectifs etc.

- Travailler en lien avec l'école pour faciliter l'intégration scolaire de l'enfant :

Organiser des temps partagés avec l'école (par exemple un goûter), parler de l'école avec les enfants (par exemple évoquer les points communs et différences avec la crèche).

- Travailler en partenariat avec divers organismes extérieurs :

Bibliothèques, associations, antenne locale de l'École départementale de musique et de danse, intervenants extérieurs, structures spécialisées...

- Apprendre aux enfants les règles de vie et de politesse :

Par exemple se laver les mains après chaque passage aux toilettes ; rester à table jusqu'à la fin du repas, ne pas

pousser les enfants ou prendre un jeu des mains, etc.

c) Attitude de l'adulte :

- **Accepter les difficultés que l'enfant peut rencontrer dans ses premières interactions et l'aider à trouver des alternatives** (par exemple, si l'enfant entre systématiquement en contact avec les autres en frappant, lui expliquer que cela est douloureux pour l'autre et lui montrer un autre mode de contact, plus agréable, comme des caresses dans le dos pour faire des massages).
- **Valoriser la participation de l'enfant aux temps collectifs, ses interactions**, pendant la transmission de la journée aux parents.
- **Être attentif à la cohérence du discours entre adultes** en particulier en ce qui concerne les limites posées aux enfants.
- **Expliquer aux enfants les raisons des règles, des interdits.**
- **Respecter soi-même avec les enfants les règles qu'on leur demande d'appliquer.**

V - Développer l'éveil et la créativité de l'enfant.

a) Objectifs :

L'imaginaire et la créativité sont nécessaires au bon développement de l'enfant et à son épanouissement. L'aider à découvrir son corps, appréhender de nouvelles sensations, toucher, sentir, goûter, entendre, voir : les cinq sens sont mis en œuvre pour appréhender le monde environnant.

Au-delà de cela, il s'agit pour l'enfant de prendre confiance en lui et en l'autre, ceci afin de lui permettre de s'ouvrir au monde extérieur et aux autres enfants et aux adultes.

Ainsi en favorisant des espaces encadrés permettant à l'enfant, seul ou en groupe, de découvrir divers supports créatifs, l'équipe de professionnels souhaite l'aider à développer sa curiosité. L'aménagement des locaux joue ainsi un rôle non négligeable pour éveiller et stimuler les enfants.

L'enfant a également besoin de liberté pour développer son imaginaire, de ce fait le souhait est de leur offrir, dans un espace sécurisé et limité, des temps d'autonomie où chacun pourra développer son propre imaginaire.

Une des clés consiste à stimuler ses sens au travers du jeu. Il est indispensable à la construction de la personnalité. Il permet à l'enfant d'exprimer ses besoins physiques, intellectuels et affectifs. Par le jeu, l'enfant exerce ses fonctions sensorielles et motrices : jouer c'est percevoir, raisonner et grandir.

b) Actions concrètes :

- Des jeux individuels ou en groupe favorisant l'éveil autour des sens

Des objets à manipuler (sonores, de différentes matières, de différentes formes et couleurs...) et autres jeux tactiles sont mis à disposition des enfants et ce dès le plus jeune âge.

Des ateliers sont mis en place régulièrement autour du goût et des odeurs : jardinage, cuisine... ainsi que des ateliers créatifs : peinture, dessin, modelage, manipulation de semoule... La malle à déguisements, les histoires, les marionnettes... peuvent également stimuler son imaginaire. Tout enfant est libre de participer ou non aux activités.

- Le travail autour du schéma corporel

Adaptés à chaque stade de développement de l'enfant des ateliers de motricité permettent de faire évoluer les enfants. Un choix approprié d'histoires, de comptines et de chansons nommant les différentes parties du corps participe également à la découverte de son corps, sans oublier les rondes et danses en groupe, les jeux du miroir, le maquillage...

- La découverte du monde extérieur et accès à la culture

Au-delà de l'espace sécurisé de la crèche, il est utile que l'enfant intègre petit à petit l'extérieur et s'y familiarise. Régulièrement des sorties sont proposées dans le village du site, à la bibliothèque (pour laisser le libre choix aux enfants pour le prêt de livres), avec des associations locales, les personnes âgées (rencontres intergénérationnelles), la maison de retraite.

- Les projets d'éveil artistique et culturel

Ce thème est important pour le personnel. Il entend prolonger la démarche autour de l'éveil musical, un spectacle annuel, l'acquisition de matériels, d'instruments de musique et de CD afin de constituer une malle pédagogique. Il en va de même notamment pour la sensibilisation à la lecture, aux arts plastiques.

- L'élaboration de projets ponctuels

Tout au long de l'année, l'équipe peut initier des temps avec les enfants et pour certains avec les parents : décoration de la crèche selon les saisons, fêtes d'anniversaire, carnaval, goûter de Noël, des vacances... Ces moments conviviaux contribuent également à la stimulation de l'enfant.

c) Attitude de l'adulte :

- Susciter la curiosité de l'enfant tout au long de sa période de présence à la crèche. Les enfants ont aussi souvent eux-mêmes l'initiative de leurs jeux, seuls ou par petits groupes d'affinité : ces jeux sont laissés à leur libre imagination. Ce sont des temps importants où la présence de l'adulte doit être discrète mais sécurisante. L'adulte peut aussi accompagner ces initiatives et en proposer d'autres à partir du jeu des enfants.

- Mettre une limite adaptée à la maturité de chaque enfant lors des ateliers pour ne pas le mettre en situation d'échec et adapter les jeux aux tranches d'âge.

- **Communiquer avec l'enfant, lui expliquer les différents moments de la journée.**

- **Encourager l'enfant**, le valoriser lors de ses réalisations, ses créations mais également présenter aux parents les réalisations de l'enfant et ses progrès

- **Des passerelles sont établies régulièrement avec les activités du Relais d'assistantes maternelles intercommunal (réunions d'information, projets communs...).**

VI - Favoriser le lien avec les familles.

a) Objectifs :

Il est nécessaire de permettre à l'enfant et à ses parents de se sentir en confiance dans le site d'accueil, avec le personnel et mettre en place un accueil individualisé et répondant le mieux à chaque enfant. Cette démarche doit assurer à l'enfant une sécurité affective lors de la séparation avec ses parents et ainsi travailler de manière cohérente.

En apprenant à connaître l'enfant, ses parents et son mode de vie, les relations sont favorisées et basées sur la sincérité et la transparence. Au-delà, il s'agit d'intégrer et de faire participer les parents à la vie de la crèche.

b) Actions concrètes :

- L'écoute et le dialogue avec les parents le plus souvent :

Ceci débute dès la démarche de pré inscription avec la directrice. Celle-ci décrit et explique le déroulement des journées ainsi que le règlement de fonctionnement. La directrice demeure à l'écoute des soucis et difficultés des parents et répond à leurs questions Elle prend en considération les demandes et choix des parents (type de nourriture, couches lavables...). Elle peut les recevoir en rendez-vous afin d'échanger avec eux et trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde.

En cas d'accueil de l'enfant en crèche et chez une assistante maternelle agréée, des liens entre les professionnels pourront se mettre en place, en accord avec les parents.

- Un temps privilégié : les transmissions lors de l'arrivée et du départ de l'enfant :

Afin de pouvoir échanger avec les parents sur la journée de leur enfant au multi-accueil, il leur est demandé d'arriver quelques minutes avant l'heure prévue de départ. Cela permet de prendre du temps pour engager des relations privilégiées sans la contrainte horaire.

- Mise en place du comité de parents :

Cette instance vise à favoriser la participation des parents sur les lieux d'accueil comme membres à part entière de la communauté éducative centrée sur l'intérêt des jeunes enfants. Les objectifs sont :

- organiser l'expression et la participation des parents des sites multi accueil dans les domaines concernant les dimensions collectives de l'accueil et de la vie quotidienne de l'enfant.
- promouvoir l'émergence et la mise en oeuvre de projets d'intérêts collectifs concernant les structures d'accueil et leur articulation avec d'autres équipements (scolaires, culturels, loisirs...).
- mieux connaître les besoins des familles.
- proposer des échanges entre parents et professionnels, d'organiser la participation des parents à la mise en oeuvre du projet social ou d'activités pédagogiques culturelles ponctuelles.
- être informé des conditions générales d'accueil des enfants (activités pédagogiques, sécurité, alimentation, regroupements...).
- permettre la circulation de l'information à l'ensemble des interlocuteurs (familles, élus, professionnels).

Ce sont des temps privilégiés pour susciter des demandes d'explications, avis et/ ou propositions sur les conditions générales d'accueil des enfants (activités pédagogiques, sécurité, alimentation, regroupements...), l'organisation et la vie quotidienne de la crèche : règlement de fonctionnement, orientations pédagogiques et éducatives, relations avec les autres modes d'accueil, activités proposées... et la mise en place d'activités ponctuelles ou de projets plus durables sur les différents sites.

En aucun cas le comité de parents ne débattera de problématiques individuelles. Il n'exerce pas une tutelle sur les responsables de l'établissement et ne se substitue pas à leur rôle ou à celui de l'équipe. Les professionnels et les élus sont garants de la bonne mise en oeuvre du projet d'établissement.

- Les initiatives des parents :

Sans empiéter sur le travail des personnels, les parents sont invités à proposer des actions au travers d'une boîte à idées. Ils peuvent également faciliter les sorties hors de la crèche en accompagnant les enfants, préparer des temps festifs (goûter de Noël, des vacances, carnaval...), etc.

Les parents ont la possibilité de proposer et d'animer des ateliers (musique, lecture, jardinage, activités manuelles...). Ces actions sont toujours réalisées en concertation et avec l'accord de la Directrice. Les personnels accompagnent les parents dans la réalisation des ateliers.

c) Attitude de l'adulte :

- **Observer, écouter, être attentif aux comportements et aux réactions de chacun.**
- **Discretion lors des transmissions** entre la famille et le personnel et respect du secret professionnel.
- **Egalité de traitement entre les parents et respect de leur choix.**
- **Ne jamais négliger les transmissions au sein de l'équipe** au travers des différents supports existants (cahiers, tableau, réunions...).